

Reproduction et diffusion de documents d'archives et d'ouvrages

..... s'engage formellement

- à ne pas diffuser les reproductions effectuées à la Mairie de/ **au groupement de collectivités de**, sur quelque support que ce soit, **sans autorisation** et acquittement des droits de représentation prévus par délibération de la commune / **du groupement de collectivités** ou sans rechercher les ayants-droits afin d'acquitter éventuellement des droits de reproduction et de représentation ;
- à ne pas diffuser sur Internet des images de documents numérisés sans accord écrit du Maire / **du Président du groupement de collectivités**. Il est précisé à ce sujet que la Commission nationale de l'informatique et des libertés (C.N.I.L.) interdit toute reproduction sur Internet des actes d'état civil de moins de 100 ans, des listes nominatives du recensement de la population de moins de 100 ans ;
- à ne pas faire apparaître les données indiquées dans les mentions marginales dans une base de données, ceci également en application d'un avis de la C.N.I.L ;
- à ne pas reproduire de registres ou de liasses dans leur intégralité sans accord écrit spécifique du Maire / **du Président du groupement de collectivités** ;
- à ne pas commercialiser les photographies réalisées ;

Il est rappelé que la photographie en salle de lecture, analogique ou numérique, n'est pas un droit, mais une facilité accordée au public.

Elle ne doit en aucun cas aboutir à une perturbation de la salle de lecture (allées et venues, échanges de documents, bavardages,...). En cas de non respect de ces consignes, la photographie sera interdite.

Les engagements et les reproductions sont personnels. Tout chercheur qui agirait pour le compte d'un autre chercheur doit le signaler et soit faire co-signer cet engagement par le chercheur pour le compte de qui il opère, soit avoir une procuration signée dudit chercheur, accompagnée du même engagement rempli par ce chercheur.

Les cotes des documents reproduits seront portées à la suite les unes des autres par les lecteurs sur la liste jointe à cet engagement.

....., le

Signature :

